

Dans le cadre des cours d'Éducation Physique et Sportive (cycle course), les élèves doivent réaliser une course de 20 minutes.

Lors de cette course, **les élèves volontaires** du collège Louis Pasteur pourront courir au profit du Téléthon : « La course du muscle au service du muscle ».

Une présentation aux élèves a été réalisée par des bénévoles du Téléthon le jeudi 10/11/2016. Lors de cette présentation, il a été remis aux élèves un livret qui leur explique l'objectif et le principe de cette action solidaire. **Les élèves absents pourront retirer le livret en Vie Scolaire.**

Principe de la course : une course par classe, pendant le cours d'EPS, la semaine du 28/11 au 02/12/2016

- Avant la course, les **élèves volontaires** rechercheront un (ou des) « parrain » qui par une promesse de don encouragera l'élève à parcourir un maximum de tours.
- L'élève propose au « parrain » de se faire parrainer (5, 10, 20, 50 centimes ou 1 euros maximum par tour réalisé). **L'élève remet en échange un coupon de parrainage et remplit sa fiche de parrainage (voir exemple donné).**
- Quand il aura réuni sa (ou ses promesses) de don, **il remettra la fiche de parrainage en Vie Scolaire au plus tard le vendredi 18/11/2016.**
- Après la course, l'élève retournera auprès de ses « parrains » pour leur demander de confirmer la promesse de don en payant **en espèce ou en chèque à l'ordre de l'AFM-Téléthon et en l'envoyant à l'adresse suivante :**

Madame DECROUX Alice, 16 Hameau des fours à chaux, 16260 CHASSENEUIL. Les parrains recevront bien entendu un reçu fiscal de l'AFM-Téléthon à condition que le montant soit supérieur à 5€ et soit effectué par chèque.

- **L'ÉLÈVE NE RECEVRA ET NE PRENDRA JAMAIS LE DON LORS DE SES PASSAGES**
- **LE DONS EST TRANSMIS DIRECTEMENT PAR LES PARRAINS À L'ADRESSE CI-DESSUS.**